

Demande de location d'un STAND Lire à Limoges 2021

Vous êtes une maison d'édition ou une association et vous voulez disposer d'un stand sous le chapiteau pour votre structure afin de présenter vos auteurs pendant les 3 jours du Salon. Vous serez en charge des commandes, ventes et retours de vos ouvrages.

Date limite de dépôt 31 décembre 2020 : les demandes parvenues en mairie après cette date seront inscrites sur liste d'attente. La validation de la participation à la manifestation pour l'attribution d'un stand s'effectuera après avis du comité de pilotage.

Cadre réservé à l'administration

Date arrivée dans le service :

N° :

Présentation de la structure

Si participation antérieure à Lire à Limoges, année(s) :

Nom de la structure :	Adresse :	Téléphone du contact :	N° Siret de la structure :
Association <input type="checkbox"/> Maison d'édition <input type="checkbox"/>	Nom du contact :	Courriel du contact (obligatoire) :	adresse de facturation (si différente) :

Conditions de participation

1) Stand – dimensions, matériel, besoins, tarifs :

Les dimensions des stands varient entre 1,5mx3m et 3mx3m : l'organisateur attribuera les surfaces en fonction des impératifs techniques et des normes de sécurité en vigueur. Des tables, chaises, grilles caddie et une alimentation électrique pourront être mises à disposition de chaque stand. Le mètre linéaire sera facturé 43,78€ HT.

2) Auteurs accueillis sur le stand :

Il est précisé que les stands sous le chapiteau seront proposés aux seules maisons d'édition et associations accueillant au moins un auteur. De ce fait, vous voudrez bien impérativement, au préalable, vous assurer de la disponibilité de(s) l'auteur(s) que vous souhaitez accueillir. Chaque auteur doit avoir publié un ouvrage **au cours de la saison littéraire** dans laquelle s'inscrit la manifestation (c'est-à-dire entre mai 2020 et mai 2021), les rééditions ne rentrent pas dans cette catégorie.

Un seul auteur sera pris en charge par la Ville : vous pouvez accueillir plusieurs auteurs sur votre stand, mais une seule prise en charge des défraiement est possible (voir conditions de prise en charge ci-dessous).

Présentation du (des) auteur(s) proposé(s) pour Lire à Limoges

Prénom / nom auteur	Pseudo	Titre de l'ouvrage proposé	Date de parution	Genre (BD / Polar / littérature générale / jeunesse)
Auteur pris en charge :				

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DE L'AUTEUR PAR LA VILLE DE LIMOGES

Ces prises en charge s'entendent uniquement pendant les jours de présence de l'auteur sur la manifestation

	Si trajet de moins de 100km aller-retour (si domicile à 50km ou moins de Limoges)	Si trajet de plus de 100km aller-retour (si domicile éloigné de plus de 50 km de Limoges) sur le territoire métropolitain
TRANSPORT	Pas de prise en charge	Remboursement des frais de transport sur la base du billet SNCF 2ème classe
HÉBERGEMENT	Pas de prise en charge	Prise en charge dans un hôtel partenaire de la manifestation
RESTAURATION	Délivrance de tickets pour les repas du midi	Délivrance de tickets pour les repas du midi et du soir

Document à retourner à lirealimoges@limoges.fr

Ou Ville de Limoges Direction de la culture et du patrimoine, Place Léon Betoulle BP 3120
87031 Limoges Cedex 1 / Téléphone : 05 55 45 63 24

Fait à.....le.....

Signature